

ADHÉSION 2023-2024

Nom.....
 Nom de jeune fille.....
 Prénom.....
 Date de naissance
 Adresse.....
 Code postal Ville.....
 Tel. fixe..... Tel. portable.....
 Adresse mail :.....

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Hors Classe Classe Normale Retraité
 Stagiaire Classe exceptionnelle

 PLP AED/EAP/AESH Professeur Contractuel
 CPE Sans solde DDFPT
 Discipline..... Autre.....

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2023/2024

Lycée Professionnel SEGPA (Collège)
 Lycée Polyvalent (SEP) EREA
 Autre.....
 Nom d'Établissement :.....
 Ville :..... Académie :.....

JE CALCULE MA COTISATION

échelon :..... tarif :..... temps partiel :.....

Cotisation : temps partiel x tarif =

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

- OUI + 25 €** (pour frais de traitement et de port)
 NON (merci de bien indiquer votre adresse mail)

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO | 417 Les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

 Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE RIB AVEC VOS CODES IBAN ET BIC !

Fait à :.....
 Le

SIGNATURE (obligatoire) :

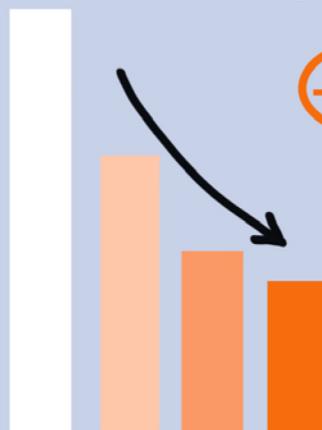
Nom et adresse du créancier :
 SNETAA-FO, 417 BUREAUX DE LA COLLINE
 92213 SAINT-CLOUD CEDEX
 N°IDENTIFIANT CRÉANCIER (ICS) : FR23ZZZ540565

UNE ADHÉSION DE

132 €



-66% DE DÉDUCTION FISCALE



COÛT RÉEL 44,88€

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation complète sera prélevée de février à août, en sept fois.

TARIF MÉTROPOLÉ

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires	
1	132 €	276 €	324 €	Indice	Cotisation
2	181 €	297 €	344 €	moins de 450	81 €
3	188 €	308 €	355 €	de 450 à 500	114 €
4	224 €	330 €	373 €	de 500 à 700	140 €
5	232 €	349 €		au delà de 700	164 €
6	239 €	361 €		Cotisations Uniques Sans solde 29 € AED/EAP/AESH 51 € Stagiaires 99 € Retraités titulaires 151 € Retraités contractuels 51 €	
7	251 €	368 €			
8	263 €		HE-A 1 : 395 €		
9	279 €		HE-A 2 : 411 €		
10	301 €		HE-A 3 : 433 €		
11	318 €				

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de 132€ ne vous coûte finalement que 44,88€ après déduction fiscale, soit 3,74 € par mois ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !

3,74 € =



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !
 Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**